



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 29771

Texte de la question

En un an, en Seine-Maritime, le nombre de demandeurs d'emplois a progressé de 2,8 % selon les chiffres officiels. Comme au plan national, le chômage de longue durée connaît une augmentation continue, comme celle des RMistes, situation qui va encore être aggravée par le transfert de bénéficiaires de l'ASS vers ce dispositif. Or, c'est au moment où ce constat s'affirme de façon dramatique que le Gouvernement réduit les moyens de formation et d'insertion dans l'emploi, pénalisant les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du RMI, les personnes handicapées à la recherche d'un travail. Ainsi, en Seine-Maritime, les SIFE (stages d'insertion et de formation à l'emploi) connaîtraient en 2004 une chute de 37,6 %, passant de 1 008 683 à 629 535 heures stagiaires. Sur le bassin d'emploi du Havre, où pourtant la situation ne cesse de se détériorer, c'est une baisse de plus de 40 % qui est annoncée, avec un nombre de bénéficiaires qui passeraient de 614 à 365. Ces chiffres ne reflètent pas les besoins des privés d'emploi, mais les conséquences d'un budget qui sacrifie délibérément les plus démunis à une réduction d'impôt favorable surtout aux plus favorisés. M. Daniel Paul demande donc M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour répondre aux besoins en formation et en insertion professionnelles des personnes les plus en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29771

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 décembre 2003, page 9285